

LA RETRAITE DE BASE

Montant de la retraite de base

=

Moyenne des 25
meilleurs années de
salaires perçus
(limité à 1 PASS)

×

Taux de pension
(max 50% soit le
taux plein)

×

Nombre de
trimestres validés /
Nombre de
trimestre requis

Ne sont pas prise en compte :
les rémunérations de l'année du
départ en retraite, les années qui
n'ont pas permis de valider des
trimestres, les périodes de
chômage, maladie, AT, invalidité

Conditions pour avoir
le taux plein =
avoir 67 ans ou être âgés entre
62 et 65 ans et justifiant du
nombre de trimestre requis ce
dessous.

Nombre de trimestres validés
Nombre de trimestres exigé
pour avoir le taux plein

Vous êtes né :		Vous pouvez partir en retraite à partir de :		Nombre de trimestres exigé pour avoir le taux plein	
Entre le 1 ^{er} janvier 1958 et le 31 décembre 1960		62 ans		167 (41 ans 9 mois)	
Entre le 1 ^{er} janvier 1961 et le 31 août 1961		62 ans		168 (42 ans)	
Entre le 1 ^{er} septembre 1961 et le 31 décembre 1961		62 ans et 3 mois		169 (42 ans 3 mois)	
1962		62 ans et 6 mois		169 (42 ans 3 mois)	
1963		62 ans et 9 mois		170 (42 ans 6 mois)	
1964		63 ans		171 (42 ans 9 mois)	
1965		63 ans et 3 mois		172 (43 ans)	
1966		63 ans et 6 mois		172 (43 ans)	
1967		63 ans et 9 mois		172 (43 ans)	
À partir du 1 ^{er} janvier 1968		64 ans		172 (43 ans)	

Tool box

1 PASS = 47 100€ en 2025

Possibilité de départ anticipé :

- Carrière longue
- Incapacité permanente

Décote du taux de pension de
1,25% par trimestre manquant

Surcote du taux de pension de
1,25% par trimestre
supplémentaire

Salaire minimum pour valider 1
trimestre = 150 SMIC horaire
soumis à cotisation soit
1 747,50 €

Majoration pour enfant :

- enfants nés ou adoptés
avant le 01/01/2010 = 8
trimestres max par enfant
- enfants nés ou adoptés
avant le 01/01/2010 = 8
trimestres max par enfant



Jean, né en 1960
Moyenne 25 meilleures années = 30 000€
Nombre de trimestres validés = 167
Nombre de trimestres requis = 167

$30\,000 \times 0,50 \times (167 / 167) = 15\,000\text{€ / an BRUT}$